

LE FLASH DU GROUPE N°7

Un million de jeunes absents des statistiques du chômage

"Environ un million de jeunes ne sont pas pris en compte dans les statistiques officielles du chômage." Tels sont les propos d'Annie Jeanne, la présidente de l'ANDML (Association nationale des directeurs de missions locales). Pour elle, il y a urgence à trouver des solutions "durables". "Il faut un changement radical, une vraie politique pour la jeunesse", insiste-t-elle, en écho au plan Espoir Banlieues lancé en début d'année. Et à quelques semaines du nouveau "plan de relance" annoncé par Laurent Wauquiez, la semaine dernière, le Réseau insertion jeunes, créé en avril dernier autour de quatre associations d'insertion des jeunes (ANDML, UNML Afij et Unclaj), alerte les pouvoirs publics sur "la situation des jeunes en insertion en 2008". "En dépit d'une baisse du chômage, l'insertion professionnelle des jeunes demeure pour beaucoup d'entre eux hypothétique", souligne le document. D'où l'importance de l'accompagnement, alors que la remise sur les rails peut s'avérer très longue. "Les enquêtes, celles du Céreq (Centre d'études et de recherches sur les qualifications) notamment, montrent que le processus d'insertion des jeunes dure au-delà de dix ans avec de nombreux allers et retours entre phases d'activité et d'inactivité", explique Annie Jeanne. "Le passage par la case précarité est devenu la norme : les premiers emplois sont des emplois yoyos et cela n'émeut personne."*

Autres écueils soulignés : le manque de ressources (71% des jeunes inscrits dans les missions locales sont jugés "sans ressource"), la difficulté d'accès au logement ou encore la mobilité. "On constate un allongement inquiétant de la durée des transports. Avec le financement du permis de conduire se pose le problème de l'accès à l'autonomie", insiste la directrice de la mission locale de Rouen.

Les acteurs de l'insertion, qui se sont sentis déconsidérés par le lancement au printemps du contrat d'autonomie (sur appels d'offres ouverts aux opérateurs privés), entendent rappeler leurs spécificités à l'approche de la fusion ANPE-Unedic. "Un constat de bon sens conduit à éviter la confusion entre, d'une part, les acteurs associatifs ouverts à tous les publics qui ont besoin de leurs services et, d'autre part, les entreprises marchandes qui effectuent une commande sur une population prescrite dans un délai précis", relève encore le document. Le secrétaire d'Etat à l'Emploi, Laurent Wauquiez, a récemment accordé son soutien aux missions locales dans le cadre du futur service public de l'emploi (en attendant les conclusions du Conseil national des missions locales fin septembre). Mais les associations du Réseau insertion jeunes n'ont toujours pas été consultées quant au "plan de relance".

*Association nationale des directeurs de missions locales, Union nationale des missions locales, Association pour faciliter l'insertion des jeunes diplômés, Union nationale des comités locaux pour le logement.